

**Zeitschrift:** Bulletins des séances de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles  
**Herausgeber:** Société Vaudoise des Sciences Naturelles  
**Band:** 1 (1842-1846)  
**Heft:** 7

**Vereinsnachrichten:** Séance générale du 24 avril 1844

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

avec ou sans le calice, enfin à des fruits aggrégés formés par la soudure de plusieurs fleurs. On a donc des baies uniloculaires, polycarpellaires libres et soudées, calicinales et aggrégées.

» Notre tableau engagera peut-être quelque botaniste classificateur à revoir et réformer une partie des anciens noms qui rappellent souvent des idées fausses, à établir une nouvelle nomenclature en rapport avec les connaissances actuelles, le nombre, la position et la soudure des organes.

» La partie supérieure du tableau indique les divers caractères des fruits ; viennent ensuite la plupart des noms admis par les botanistes ; enfin l'indication des familles, genres et espèces cités comme exemples, premièrement les fruits secs, puis les fruits charnus. » (Voir le tableau à la fin du cahier).

---

## SÉANCE GÉNÉRALE DU 24 AVRIL 1844.

Présidence de M. Hollard.

M. Ed. Chavannes entretient l'assemblée d'un travail assez récent de M. L. Bravais sur les *nectaires* des fleurs. \*

L'auteur a cherché, dans ce travail, à déterminer le sens précis, très-contesté parmi les botanistes, que l'on doit attacher au mot *nectaire*, ainsi que le rôle particulier rempli par cet organe dans l'ensemble des fonctions physiologiques de la fleur.

Linné donna le nom poétique de *nectar* à la liqueur miellée que renferment la plupart des fleurs, et il appela dans le principe, *nectaire*, l'organe producteur de cette sé-

\* *Annales des Sciences naturelles*, tome XIX.

création ; mais il étendit ensuite la signification de ce mot à une foule de parties qui ne produisent aucun liquide apparent, ce qui occasionna une grande confusion dans le langage.

De Jussieu et de Lamarck ont, pour ainsi dire, repoussé le terme de nectaire de la science, pensant que l'on doit décrire tous les nectaires de Linné comme des dépendances des autres organes fondamentaux de la fleur.

M. de Candolle a conservé le mot nectaire dans sa Physiologie végétale, mais en le réservant seulement aux parties qui sécrètent du nectar.

La science manque d'un terme commode pour désigner, sans préjuger leurs fonctions, une pièce ou un verticille de pièces qui sécrètent du nectar ou n'en produisent point, qui affectent tantôt une forme, tantôt une position différente dans la fleur, et qui s'éloignent par là des pièces dont sont formés les quatre verticilles fondamentaux de la fleur. La plupart des noms qui ont été inventés ne remplissent pas ce but, car ils indiquent une fonction ou une ressemblance avec un organe connu de la fleur, et ne peuvent ainsi convenir à l'ensemble des organes confondus sous le nom de nectaires.

M. Bravais a adopté, faute de meilleurs, les mots *nectaire* et *disque* : le premier dans le sens linnéen, le second toutes les fois que les nectaires formeront un verticille.

D'après cet auteur, les nectaires peuvent être rangés dans les neuf catégories suivantes :

1°. Les nectaires *calicinaux* : ils se trouvent dans beaucoup de malpighiacées, dans quelques euphorbiacées, dans la balsamine et plusieurs espèces de mauves.

2°. Les nectaires *hypopétales*, ou situés entre le calice et la corolle. Un seul exemple, le *Chironia decussata*.

3°. Les nectaires *corollins* : ils existent dans la plupart des fleurs et présentent des formes très-diverses. Exemples : liliacées, orchidées, personées, etc.

4°. Les nectaires *hypostemones*, placés entre la corolle et les étamines. Ex. : capparidées, vigne, géraniacées, etc.

5°. Les nectaires *staminaux*. On les voit dans les violettes, les fumeterres, les pervenches, etc.

6°. Les nectaires *intercalés aux étamines*. Exemples : le mélianthé, la capucine, plusieurs crucifères, etc.

7°. Les nectaires formant des *disques entre les étamines et l'ovaire* : ils existent dans la moitié environ des fleurs de dicotylédones ; ils sont très-rares parmi les monocotylédones. Exemples : érables, ombellifères, muflier, etc.

8°. Les nectaires *pistillaires*, très-rares. On en voit dans quelques euphorbiacées.

9°. *Nectaires du réceptacle* : ces nectaires, admis par Linné et par M. de Candolle, paraissent très-douteux à M. Bravais, qui pense que l'on peut les faire rentrer dans l'une des catégories précédentes. Exemples : les nectaires des crucifères et les écailles sous-ovariennes des crassulacées.

Il paraît, d'après les recherches de M. Bravais, que la plupart des fleurs ont des nectaires. La sécrétion du nectar disparaît toutefois dans les familles d'une organisation plus simple.

Selon le même auteur, dans toute pièce de la corolle ou du verticille staminal on doit distinguer quatre parties qui sont à partir du bas de l'organe : le support, le nectaire, l'anthere et le limbe. Rarement ces quatre pièces sont réunies, le plus souvent il en existe trois, ou deux, ou même

une seulement. Elles avortent complètement sur certaines plantes.

Le support est indiqué dans les pétales par une couleur plus claire ordinairement. On voit souvent à la place de l'anthere deux petites taches colorées différemment du reste du pétale. Le nectaire a sa place immédiatement au dessus de l'onglet. Dans la métamorphose d'un pétale en étamine, le limbe avorte le plus souvent, et les loges de l'anthere se forment à la place où existent les deux taches ou fossettes dont nous venons de parler. On voit ici que cette théorie est opposée à celle qui considère les loges des anthères comme formées par le limbe même de la feuille ou du pétale.

M. Bravais admet aussi que les quatre parties qu'il distingue dans les pièces de la corolle et de l'androcée, se retrouvent encore dans le pistil. Le support formerait l'ovaire, du moins dans un très-grand nombre de cas; le style correspondrait au nectaire, le stigmate à l'anthere, et le limbe avorterait ordinairement.

Il nous paraît bien difficile d'admettre cette manière de voir. Les relations ou plutôt les analogies à établir entre deux organes doivent être justifiées par la nature et l'importance de leurs fonctions physiologiques. Or, il ne nous paraît pas, d'après ces principes, que l'on puisse établir l'analogie de l'ovaire avec le support, ni celle du stigmate avec l'anthere. Comment expliquer d'ailleurs dans cette théorie le cas où l'ovaire a un support ou técapore, et le fait observé quelquefois de la présence d'ovules dans l'anthere au lieu des grains de pollen? Nous croyons que M. Bravais accorde trop à la symétrie en prétendant d'une manière trop absolue, que le règne végétal présente la concordance des fonctions dans des parties de même rang,

sur des organes équivalents (même par leurs dimensions) ou également situés.

Les feuilles de la tige comparées à celles de la fleur, présentent des parties analogues. Chez les dicotylédones on distingue souvent trois parties : le support ou la base, quelquefois accompagné de stipules ; le pétiole canaliculé ou glanduleux, analogue au nectaire ; et le limbe. La place de l'anthere n'est pas indiquée sur la feuille. Chez les monocotylédones on retrouve aussi quelquefois les trois parties, mais le plus souvent l'une des deux premières vient à manquer, ou bien c'est le limbe lui-même qui disparaît.

Enfin, M. Bravais a reconnu, quant au rôle physiologique du nectar, que ce liquide est dans plusieurs cas sécrété avant l'émission du pollen ; qu'il l'accompagne toujours ; qu'il est souvent visible après la disparition du pollen et des anthères, et que d'autres fois il est résorbé. Probablement, il concourt à la nutrition des jeunes ovules ; mais les preuves directes sont encore à désirer.

M. Ed. Chavannes présente encore à l'assemblée un exemplaire du *Primula elatior* dans lequel plusieurs fleurs ont été soudées ensemble. Ce qu'il y a de remarquable dans cette monstruosité, c'est que la réunion des fleurs rappelle tout-à-fait une calathide de composées, les calices de chaque fleur s'étant réunis en une espèce d'involucre, et les corolles ayant pris la forme des languettes ou demi-fleurons des composées. Les organes sexuels sont plus ou moins déformés ou avortés.

M. Blanchet met sous les yeux de l'assemblée une carte géologique de la Suisse, dressée par M. Guyot de Neu-

châtel, et où se trouvent figurés les résultats des dernières recherches de cet habile géologue sur les glaciers

M. *Hollard* expose un bel exemplaire du *canal intestinal d'un petit chat nouveau-né*, qui prouve avec évidence que l'estomac n'est absolument qu'un renflement particulier de l'intestin. M. *Hollard* présente aussi une préparation anatomique des organes génitaux d'un petit chat femelle, et il ajoute, à cette occasion, que la liqueur qui remplit les conduits séminaux du mâle, ne contient point d'animalcules comme le prétendent quelques naturalistes; que du moins, s'il y en a, le cas est exceptionnel et fort rare.

L'assemblée s'occupe ensuite du catalogue des plantes phanérogames du Canton. Adoptant le préavis de la Commission de botanique, et considérant que la nécessité d'une nouvelle édition du catalogue n'est pas assez urgente pour contrebalancer les nombreuses difficultés que présenterait pour le moment cette publication, elle décide de l'ajourner à une époque indéfinie. Mais elle invite les membres de la Société qui s'occupent de l'étude des plantes, à continuer leurs recherches et à rassembler autant de matériaux que possible pour l'époque où une seconde édition du catalogue pourrait être publiée.

La question de l'impression du catalogue des plantes cryptogames du Canton, est renvoyée à la Commission de botanique.

Sont reçus membres nouveaux de la Société :

MM. <i>Collomb</i> , ministre, directeur du col-	} présentés par M. HOLLARD.
<i>lége de Vevey</i> ,	
<i>Perey</i> , doct.-méd. à Lausanne,	
<i>Pellis</i> ,        idem            idem	

ainsi deux emboîtements distincts. Les valves de la première silique sont parallèles à celles de la seconde, et ces dernières sont perpendiculaires à celles de la silique contenue dans la fleur intérieure. La seconde silique paraît naître entre les deux lamès de la cloison de la première. Aucun vestige d'organes floraux n'existe à sa base : toutefois, elle renferme des ovules, ainsi que la première. Cette monstruosité ne m'a rien appris de nouveau sur la question des placentas ; elle a confirmé la théorie que j'ai admise.

» Au moment de livrer cette note à l'impression, je reçois le mémoire intéressant de M. Ad. Brongniart sur la structure du pistil et l'origine des ovules\*. Cet habile observateur admet bien deux origines différentes pour les ovules : l'une, appartenant à la plupart des végétaux plémérögames, dans lesquels les ovules naîtraient des bords mêmes des feuilles carpellaires et représenteraient les lobes ou dentelures de ces feuilles ; l'autre, propre à un petit nombre de familles, telles que les primulacées, myrsinées, etc., dans lesquelles les ovules correspondraient à autant de feuilles distinctes portées sur la prolongation de l'axe floral. Mais il rapporte le fruit des crucifères au type d'une placentation marginale produite par la feuille carpellaire elle-même, et il cite à l'appui une monstruosité du *Brassica*, dans laquelle le pistil présente à l'intérieur tous les organes axiles qui peuvent exister dans un rameau portant deux feuilles opposées sans qu'aucun d'eux prenne part à la formation du placenta.

» J'ai une pleine confiance aux observations de M. Brongniart ; d'un autre côté, je crois avoir bien vu dans le *Cheiranthus* : il me paraît donc que les deux origines attribuées aux ovules végétaux par le savant professeur de Paris, existent dans la famille des crucifères. »

\* Ann. des Sciences nat. 5<sup>e</sup> série, T. I, p. 20.

---

#### ERRATUM.

Séance générale du 24 Avril 1844, p. 286, au lieu de : *M. Hollard présente aussi*, etc., jusqu'à la fin du §, lisez :

M. Hollard présente aussi une préparation des appareils génitaux des deux sexes, du lapin et du cochon d'Inde. Il ajoute à cette occasion, que les vésicules séminales ne renferment qu'exceptionnellement des animalcules spermatozoïques, et doivent être regardées essentiellement, non comme des réservoirs de la liqueur prolifique, mais comme des organes de sécrétion. C'est ce qui résulte évidemment de l'étude de ces vésicules chez le cochon d'Inde (*cavia cobeia*, Pall.)